



Photo: Collection privée

L'étoile jaune, telle qu'elle devait être portée au Luxembourg, à partir du 17 octobre 1941, par les Juifs âgés de six ans et plus. L'étoile jaune était un signe de mort.

rière ».¹⁶

Les chefs de la nouvelle secte juive, qui est peu à peu devenue une religion à part entière, le christianisme, ont donné le nom « d'Ancien Testament » (AT) au Tanakh, la Bible hébraïque, c'est-à-dire celle de leur maître Jésus-Christ. La « nouvelle Écriture sainte », transmet certes des valeurs juives positives comme l'amour du prochain, mais elle entretient aussi, en raison de son immuabilité, une haine « éternelle » des Juifs. Par ailleurs, pour le théologien juif spécialiste du NT, Pinchas Lapide, la Bible des Chrétiens serait impossible à déchiffrer sans les nombreux passages et citations de l'AT.¹⁷

De quel crime Jésus de Nazareth était-il accusé ? De celui d'avoir été vénéré comme « roi des Juifs » par son entourage, à une époque où la Judée n'avait et ne pouvait avoir de roi, puisqu'elle était devenue une province romaine en l'an 6 de notre ère et qu'elle était soumise à l'administration directe de Rome.¹⁸ En raison de l'exploitation brutale du pays par l'occupant romain, de nombreux Juifs espéraient à cette époque qu'un libérateur sortirait de leurs rangs. De nombreuses révoltes ont éclaté en raison de la manière inique dont les Romains percevaient les impôts. En raison de ces troubles, de nombreux Juifs furent condamnés à mort par crucifixion. Lapide parle de « milliers de patriotes

qui périrent misérablement sur la croix ».¹⁹

Poussés dans les bras de leurs bourreaux

Après la révolte de Bar Kokhba²⁰ en l'an 135, les Juifs furent chassés de Judée, leur terre ancestrale, par les Romains et contraints de s'établir définitivement dans des contrées étrangères, sans espoir de retour. Lorsqu'ils y ont été progressivement rattrapés par la religion chrétienne, après l'an 380, ils firent face à un avenir incertain dans l'Europe chrétienne.

Du point de vue chrétien, les Juifs ne pouvaient laver leur « culpabilité historique » qu'en se convertissant au christianisme et en renonçant complètement au judaïsme. Peu d'entre eux ont cédé à la pression, car ils se considéraient comme les fidèles et les gardiens de la religion monothéiste originelle, celle à laquelle Jésus lui-même avait appartenu. En se référant aux Évangiles, Lapide rappelle que « Jésus est né dans la foi de Moïse, qu'il a été circoncis et éduqué dans la religion juive, que la maison d'Israël (le peuple juif, NDA) était le destinataire de son message. Il se savait exclusivement « envoyé aux brebis perdues de la maison d'Israël » (Matth 15,24) et a averti ses disciples de « ne pas aller vers les païens » (Matth 10,5) ».²¹

Lors de la christianisation de l'Europe, les Juifs n'ont pas compris pourquoi ils auraient dû adhérer à un culte juif édulcoré, pratiqué par des païens convertis qui ne connaissaient ni les coutumes, ni la pratique religieuse des Juifs. Les Juifs espéraient que la raison finirait par l'emporter et que la liberté de religion s'imposerait un jour dans l'Europe chrétienne. Mais il restait encore un long chemin sanglant à parcourir pour y arriver. L'Église catholique ne reconnaît d'autres religions, et notamment le judaïsme, que depuis le concile Vatican II (1962-1965).²²

Comme il a fallu beaucoup de temps avant que le christianisme ne s'impose définitivement aux quatre coins du continent, les Juifs ont toutefois aussi connu de longues périodes de cohabitation pacifique avec d'autres populations, dans certaines régions d'Europe. Entre le 8^e et le 15^e siècle, ils ont par exemple contribué de manière significative à l'émergence, dans l'Espagne et le Portugal musulmans, d'Al-Andalus (711-1492), d'une des civilisations les plus brillantes que l'Europe ait connues. Les Juifs qui y vivaient étaient appelés « séfarades ».²³ Mais au cours de la reconquête des territoires islamiques par les rois catholiques espagnols (Reconquista), qui a duré plusieurs siècles, ils ont été convertis de force, assassinés ou expulsés. Sous peine de mort, ils furent finalement contraints de se convertir ou de quitter définitivement l'Espagne jusqu'au 31 juillet 1492.²⁴ Les Séfarades chassés de la péninsule ibérique se sont pour la plupart installés en Afrique du Nord musulmane ou dans la partie ottomane du Proche-Orient, où ils sont de nouveau devenus des citoyens de seconde zone.

Il n'est pas possible d'exposer dans cet article l'intégralité des inimaginables souffrances que les sociétés chrétiennes ont infligées aux Juifs partout en Europe. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en évoquer certains aspects, qui ont notamment le mérite de montrer à quel point les nazis se sont inspirés des persécutions anti-juives du passé.

Stigmatisation

Au Moyen Âge, à l'époque de la première croisade (1096), le christianisme est entré dans une nouvelle phase de radicalisation fanatique, et les Juifs en ont été les premières victimes. La discrimination et la persécution des

Juifs prirent alors des proportions inconnues jusqu'alors et conduisirent périodiquement à des massacres.

Les dispositions prises par les autorités civiles et religieuses visaient à empêcher les contacts entre Chrétiens et Juifs. Les Chrétiens ne pouvaient plus travailler pour les Juifs, ni les Juifs pour les Chrétiens.

« Les gens simples ne devaient pas être déstabilisés dans leur foi », écrit l'historien du Moyen Âge Egon Boshof. Et de poursuivre : « Avec le développement de stéréotypes négatifs – et notamment d'un 'stéréotype visuel' qui, allié à l'accusation de meurtre rituel, menait à une nouvelle dimension, potentiellement meurtrière, dans la stigmatisation des Juifs –, le fossé se creusa de façon funeste. »²⁵

Les Juifs furent désormais très fortement marginalisés, y compris sur le plan professionnel, et cantonnés dans des professions interdites aux Chrétiens. « Parmi les diffamations anti-juives les plus lourdes de conséquences, on trouve le stéréotype du Juif usurier, qui s'est développé dans le contexte économique du 12^e siècle, caractérisée par le passage progressif à l'économie monétaire et le besoin croissant d'argent des souverains et des gens de pouvoir ainsi que des élites urbaines. À partir du milieu du siècle, le commerce de l'argent était associé aux Juifs dans l'esprit des Chrétiens. Le prêt à intérêt était strictement interdit aux bailleurs de fonds chrétiens »²⁶, écrit Boshof. Bien que les Juifs soient peu nombreux à pratiquer le commerce de l'argent, les préjugés négatifs liés à cette activité ont été transférés à l'ensemble de la population juive. C'est ainsi qu'est née la légende du « Juif riche », une légende qui perdure encore aujourd'hui dans certains milieux d'extrême gauche et d'extrême droite.

« Être privé de patrie et de droits, voilà ce qui caractérise la vie sociale du Juif médiéval ». C'est sur cette phrase que s'ouvre la thèse de doctorat que le futur rabbin berlinois Felix Singermann a défendue en 1914 à l'université de Fribourg en Brisgau sous le titre *Die Kennzeichnung der Juden im Mittelalter* (« le marquage des Juifs au Moyen Âge »).²⁷

Selon Singermann, le premier marquage des Juifs remonte au deuxième calife de l'islam, Omar Ier (586-644). Celui-ci aurait introduit en 634 un code vestimentaire pour les Juifs, les Chrétiens et les Zoroastriens, « afin de préserver la pureté de la foi, d'éviter le mélange et la méprise entre les infidèles et les croyants ».

Pour les Juifs, le décret prévoyait des signes distinctifs jaunes.²⁸ De même que les Chrétiens voyaient en Jésus-Christ l'aboutissement de la religion juive et attendaient des Juifs qu'ils se convertissent au christianisme, le fondateur de l'islam, Mahomet (570-632), attendait d'eux qu'ils le reconnaissent comme le dernier prophète et qu'ils se convertissent à la nouvelle religion monothéiste. Mais comme cela ne s'est pas produit, des mesures discriminatoires furent prises à l'encontre des Juifs.

« En terre chrétienne, ils devaient aussi porter un signe distinctif dans l'espace public, afin qu'on puisse les identifier comme Juifs, comme parias dans la société chrétienne », écrit Singermann. Ce signe distinctif était généralement un morceau d'étoffe jaune que les Juifs ont eu l'obligation de porter en de nombreux endroits, à partir du 11^e siècle. Il pouvait s'agir d'un brassard jaune, comme par exemple à Ratisbonne, ou d'un chiffon jaune, comme à Prague à partir de 1067. En Allemagne apparut également

très tôt ce que l'on finit par appeler le *Judenhut* (« chapeau de juif »). Il s'agissait d'un chapeau pointu qui avait une « forme de pain de sucre, avec un bord court et tombant de couleur blanche ou orange »²⁹ – mais qui en de nombreux endroits pouvait aussi être jaune. Au Moyen Âge, la couleur jaune était considérée comme celle des personnes méprisées et, dans la chrétienté, elle était associée à l'avarice et à la trahison, voire au diable.

Le pape Innocent III

L'introduction officielle du marquage des Juifs dans tous les pays chrétiens a ensuite été réalisée en 1215 par le pape Innocent III, à l'occasion du quatrième concile du Latran. « Les Juifs des deux sexes devaient être identifiables dans tous les pays chrétiens par la nature de leurs vêtements ».³⁰ On voulait avant tout empêcher les relations intimes entre Juifs et Chrétiens. Même si le pape Innocent III avait donné l'ordre de « ne pas imposer aux Juifs un habillement qui pourrait leur porter préjudice dans leur corps et leur vie, l'obligation d'identification annonçait un avenir, qui allait être marqué par une stigmatisation et une persécution croissantes de la population juive ».³¹

La justification papale du code vestimentaire imposé aux Juifs, c'est-à-dire l'interdiction des rapports sexuels entre Juifs et Chrétiens, crée aussi une transition entre la nécessité de préserver la « pureté de la foi » et celle de préserver la « pureté du sang ». Ces idées ont été développées en Espagne à partir du milieu du 15^e siècle et ont donné lieu, sous le terme de *limpieza de sangre* (« pureté du sang »), à une pratique qui devait permettre, longtemps après la conversion forcée de centaines de milliers de juifs espagnols et portugais, également appelés *conversos* ou Nouveaux Chrétiens, d'identifier leurs descendants. « Au milieu du 16^e siècle, tous les candidats à certaines fonctions en Espagne et dans les colonies devaient prouver que leurs familles n'étaient pas infectées par le judaïsme »³², écrit l'historien David Nirenberg.

L'ordre le plus influent de l'Église catholique à l'époque moderne, celui des jésuites, exigeait aussi de ceux qui souhaitaient le rejoindre qu'ils déposent la preuve de la pureté de leur sang. « Depuis la fin du 16^e siècle jusqu'au milieu du 20^e, ne pouvait devenir membre des jésuites que celui qui était en mesure de prouver qu'il n'avait aucun ancêtre juif en remontant cinq générations ».³³ Les nazis nommaient un tel justificatif « certificat d'aryanité ».

La rouelle, précurseur de l'étoile juive

L'ordonnance ecclésiastique de 1215 était très vague et pouvait donc être interprétée de différentes manières. L'identification des Juifs dans l'espace public, au moyen d'un code vestimentaire spécifique, a été introduite progressivement dans toutes les régions d'Europe et appliquée de manière stricte par l'épiscopat. Dans l'Europe chrétienne, les Juifs ont été soumis à cette stigmatisation, qu'ils considéraient comme particulièrement humiliante, pendant plus de 500 ans, et même pendant près de 700 ans dans certains endroits.

La « rouelle », inventée en France au début du 13^e siècle, s'est imposée comme signe vestimentaire distinguant les Juifs dans de nombreux pays d'Europe.



Image: United States Holocaust Memorial Museum

« Quiconque porte ce signe est un ennemi de notre peuple », affiche de propagande nazie. Allemagne, 1942.

3 ANTIJUDAÏSME – ANTISÉMITISME



Image: United States Holocaust Memorial Museum

Page du livre antisémite pour enfants „Der Giftpilz“ (Le champignon vénéneux). Légende sous l'image : « Quand vous voyez une croix, pensez à l'horrible meurtre des Juifs au Golgotha ». Allemagne, 1935.



Image: United States Holocaust Memorial Museum

Affiche publicitaire pour le film *Le Juif éternel*, commandé par le ministre nazi de la propagande, Joseph Goebbels, 1940. Le film devait susciter du dégoût dans la population et montrer le caractère prétendument pernicieux des Juifs.

Il s'agissait d'une pièce d'étoffe jaune safran en forme de O, qui devait généralement être portée sur le vêtement du haut, cousue solidement sur le côté gauche de la poitrine (voir illustration). Le roi de France Louis IX décréta même en 1269 que la rouelle devait être portée « tant sur la poitrine que sur le dos, afin que les marqués soient reconnaissables de tous côtés ». ³⁴ Les ordonnances de la ville de Trèves de 1594/95 prescrivait des anneaux jaunes de la largeur d'un thaler royal sous peine d'une amende de 3 fl. ³⁵

Après la Révolution française, le marquage des Juifs a été aboli en Europe. Leur accession à l'égalité civique (« l'émancipation des juifs ») a suivi, mais cela n'a pas mis fin à l'hostilité à leur en-

contre, profondément enracinée en Europe. Elle prit alors d'autres formes et prépara la voie à l'antisémitisme racial meurtrier des nazis.

Près de 150 ans après l'émancipation des Juifs européens de l'humiliante stigmatisation vestimentaire, un nouveau morceau d'étoffe jaune fut introduit, que les Juifs devaient porter sur le côté gauche de la poitrine : l'étoile jaune. Cette fois, il ne s'agissait plus simplement d'un signe d'infériorité, de discrimination, de punition « divine », mais d'un véritable signe de mort. Lorsque le Reich allemand a rendu ce marquage obligatoire le 19 septembre 1941, il avait très probablement déjà décidé d'exterminer les Juifs.

Le Luxembourg, sous occupation allemande depuis le 10

mai 1940, fut le premier pays occupé d'Europe de l'Ouest où le port de l'étoile jaune devint obligatoire et ce dès le 17 octobre 1941. L'ordonnance fut publiée le 18 octobre 1941 dans la presse luxembourgeoise mise au pas par les autorités nazies. On pouvait y lire :

« (1) Il est interdit aux Juifs, dès l'âge de six ans révolus, de se montrer en public sans une étoile juive.

(2) L'étoile juive consiste en une étoile à six branches, de la taille de la paume d'une main, en étoffe jaune, portant l'inscription *Jude* (« Juif ») en noir. Elle doit être cousue sur la partie gauche de la poitrine du vêtement et être portée de manière visible ». ³⁶

L'émigration des Juifs hors du Reich allemand ayant été formellement interdite en octobre 1941, toute personne portant l'étoile jaune allait au-devant d'une mort certaine. Le rabbin Singermann, cité plus haut, ne se doutait certainement pas que lui-même devrait porter ce signe stigmatisant jusqu'au jour de son assassinat. Il fut fusillé avec sa femme et ses six enfants, le 18 août 1942, dans une forêt près de Riga. Singermann avait conclu sa thèse de doctorat en 1914 par la phrase suivante :

« Reconnu dans ses droits humains, respecté dans sa dignité humaine, le Juif est désormais considéré dans presque tous les pays comme un citoyen qui peut participer à toutes les conquêtes intellectuelles et économiques de la société et y contribuer activement ». ³⁷

Diabolisation

Au cours du Moyen Âge, les Juifs ont été aussi de plus en plus fréquemment associés à Satan. On disait d'eux qu'ils avaient des caractéristiques diaboliques qu'ils transmettaient à leurs enfants et qui étaient donc héréditaires. On retrouve déjà ici l'idée raciste d'une prédisposition biologique, dont les nazis se sont plus tard servis pour présenter l'extermination des Juifs, y compris celle des enfants en bas âge, comme une mesure indispensable pour sauvegarder la soi-disant « race aryenne ».

La racine de telles idées se trouve à nouveau dans le Nouveau Testament. Ainsi, selon l'Évangile de Jean, Jésus aurait dit à propos des Juifs dont il pensait qu'ils voulaient le tuer : « Vous avez le diable pour père et vous voulez accomplir le désir de votre père. Il a été homicide dès le commencement. [...] Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, car il est un menteur, et le père du mensonge ». ³⁸ Puisque les Chrétiens du Moyen Âge considéraient que les Juifs étaient collectivement responsables de la mort de Jésus sur la croix, ces descendants de « déicides » devaient forcément avoir le diable pour père et incarner le mal.

À une époque marquée par une profonde ignorance, par la superstition et les théories du complot, de tels propos ne pouvaient que nourrir la peur et inciter à un recours « préventif » à la violence. Les Juifs ont été rendus responsables de chaque catastrophe qui s'abattait sur la société. L'apparition de la peste au 14^e siècle leur fut ainsi imputée. Les Juifs furent accusés d'avoir empoisonné les puits et propagé la maladie.

Les sévices, les pogroms et les pillages avaient souvent lieu aux alentours de Pâques, le plus souvent le Vendredi saint, jour où les Chrétiens commémorent la crucifixion de Jésus.

Pour déclencher les pogroms, on recourait souvent à la légende



Bild: United States Holocaust Memorial Museum

Affiche antisémite intitulée : « Derrière les puissances ennemies: le Juif », Allemagne, 1933-1945.



Image : Auteur Carlo Hommel et Comité Aistad asbl

Tête coiffée d'un chapeau juif pointu que les hommes juifs étaient contraints de porter dans l'espace public à partir du Moyen Âge, Ville de Luxembourg, Chemin du Rempart (Schéieslach).

du meurtre rituel. Selon celle-ci, les Juifs tuaient des enfants chrétiens pendant la période de Pâques pour utiliser leur sang à des fins rituelles. Cette fable très répandue a été, depuis le Moyen Âge, la cause d'assassinats et de sévices inimaginables à l'encontre des Juifs, à travers toute l'Europe. Cette diffamation des Juifs, lourde de conséquences, a perduré au fil des siècles. Même après la Seconde Guerre mondiale, elle a servi de prétexte à l'assassinat barbare de survivants de la Shoah. C'est ce qui s'est passé le 4 juillet 1946 dans la ville polonaise de Kielce, où 42 Juifs ont été assassinés et environ 80 autres blessés. Le pogrom avait été déclenché par la rumeur qu'un petit garçon chrétien avait été enlevé. ³⁹

Martin Luther

Au début du 16^e siècle, un moine du nom de Martin Luther a appelé l'Église romaine à se réformer

en profondeur. Ses 95 thèses sur le renouveau du christianisme, publiées en 1517, n'ont finalement pas conduit à une réforme du catholicisme, mais à la naissance du protestantisme.

Luther a bien entendu tenté de gagner les Juifs au nouveau culte. Ceux-ci ne manifestant toutefois aucun intérêt, le réformateur développa une haine virulente des Juifs, dans les dernières années de sa vie. En 1543, il publia un brûlot intitulé *Des Juifs et de leurs mensonges*. Luther y appelait les Chrétiens à sauver leurs âmes menacées par les Juifs, « c'est-à-dire du diable et de la mort éternelle », et demandait entre autres « que leurs synagogues soient réduites en cendres » et qu'on les chasse comme des chiens enragés. Car « ils sont nos ennemis publics, s'ils pouvaient tous nous tuer, ils le feraient volontiers », écrivait Luther. Luther recommandait de ne faire preuve d'aucune miséricorde envers les Juifs. ⁴⁰

Quatre siècles plus tard, les na-



Photo: United States Holocaust Memorial Museum

« N'achetez pas chez les juifs, achetez dans les magasins allemands ». Trois commerçants juifs sont contraints de faire de la publicité contre leurs propres commerces. Leipzig, rue Brühl, 1937



Photo: United States Holocaust Memorial Museum

Un homme juif amaigri avant sa déportation du ghetto de Litzmannstadt (Lodz) vers le camp de la mort de Chelmno. Terminus de l'étoile jaune!

ziz enjoignaient à leur tour à ceux des leurs chargés du massacre des Juifs, de ne pas se laisser égarer par la pitié. Alors que le massacre des Juifs en Pologne occupée battait déjà son plein, le ministre de la propagande de Hitler, Goebbels, écrivait le 6 mars 1942 dans son journal : « Il ne faut pas faire preuve ici de faux sentimentalisme. Les Juifs sont le malheur de l'Europe ; ils doivent être éliminés d'une manière ou d'une autre, sinon nous risquons d'être éliminés par eux ».⁴¹

Sur le site Internet de la Bibliothèque de l'État de Bavière, on peut lire à propos du traité de Luther que « l'antijudaïsme de Luther ne peut certes pas être mis sur un pied d'égalité avec l'antisémitisme racial du 20^e siècle. Il lui a toutefois servi de modèle et de justification : la propagande nazie a ainsi utilisé les thèses de Luther pour légitimer la persécution des Juifs d'un point de vue historique et théologique. Les politiciens nazis considéraient le réformateur comme leur précurseur ».⁴²

Conclusion

L'antijudaïsme européen est un sujet si vaste et si complexe que nous n'avons pu en éclairer que quelques aspects dans cet article. C'est pourquoi nous nous contenterons aussi de mentionner brièvement la transformation de l'hostilité religieuse contre les Juifs en hostilité séculière, sous le nom nouveau d'« antisémitisme », au 19^e siècle. À cette époque, une base pseudo-scientifique fut donnée aux anciens stéréotypes stigmatisant les Juifs. Ils

furent alors représentés comme une sous-race parasitaire qu'il fallait éradiquer des sociétés aryennes.

La création de la Ligue antisémite en Allemagne, en 1879, permit l'essor de l'idéologie antisémite qui, en peu de temps, se diffusa à travers le monde. Cette nouvelle forme d'hostilité anti-juive n'était plus dirigée contre les Juifs opprimés, stigmatisés et parqués dans des ghettos, mais contre les Juifs émancipés, auxquels la plupart des pays européens avaient octroyé l'égalité des droits au cours du 19^e siècle. Cette émancipation provoqua des réactions virulentes dans de nombreux pays européens.

Jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Hitler, la propagande antisémite avait eu peu de répercussions sur la vie des Juifs allemands, mais elle prépara en revanche le terrain pour l'acceptation de la politique antijuive de l'État nazi. Hitler amalgama des aspects de biologie raciale à des théories de complot mondial, tout en donnant une nouvelle vie à la conception chrétienne qui faisait des Juifs les ennemis de l'humanité. Grâce à une propagande permanente, la population allemande a été dressée jour après jour, pendant des années, contre les Juifs.

Les nazis ont repris des mesures antijuives qui avaient existé par le passé, les ont repensées et les ont appliquées de manière radicale. La particularité de l'État nazi est la mise en œuvre résolue d'une politique antisémite éliminatoire. Il a tenté d'anéantir totalement les Juifs d'Europe - du nourrisson au vieillard -, de ma-

nière industrielle et avec une détermination implacable. Cela fait de la Shoah un crime contre l'humanité sans précédent, commis sur le sol européen contre un prétendu ennemi intérieur, construit comme tel tout au long de plusieurs siècles. Aujourd'hui, nous constatons que la Shoah n'a malheureusement pas été le point final de l'antijudaïsme, ni en Europe ni dans le monde.

Le présent article a été publié dans le journal luxembourgeois Tageblatt en allemand le 26 avril 2022. La traduction française a été relue par l'historien Vincent Artuso.

¹ Juster, Jean, *Les Juifs dans l'Empire Romain. Leur condition juridique, économique et sociale*, Vol. 1 & 2, Paris 1914.

² Cette guerre a commencé en 66 de notre ère et s'est terminée quatre ans plus tard par la destruction du deuxième temple de Jérusalem. Entre 600.000 (Tacite) et 1,1 million de Juifs (Flavius Josèphe) auraient trouvé la mort, rien qu'à Jérusalem (Juster, p. 210).

³ Juster, pp. 209-210.

⁴ Ibid., pp. 180-209.

⁵ Ibid., p. 213.

⁶ Juster, p. 248.

⁷ Le royaume de Juda a été conquis par les Babyloniens en 587 av. J.-C. et une partie de sa population a été déportée à Babylone. C'est à partir de cette date que l'on parle de la diaspora juive, c'est-à-dire de la dispersion des Juifs dans le monde connu à l'époque.

⁸ Juster, pp. 244-250.

⁹ Épître aux Hébreux, 7,14 :

« on sait en effet que notre Seigneur est issu de la tribu de Juda » ; in : *Die Bibel, Einheitsübersetzung Altes und Neues Testament*, Freiburg i. B. 2013, p. 1351.

¹⁰ Première épître de l'apôtre Paul aux Thessaloniens, 2,15 ; in : Bible op. cit.

¹¹ L'homélie de la Pâque de l'évêque Méliton de Sardes, vers l'an 150, est la source la plus ancienne de la thèse du « déicide » (différentes sources). Ce n'est qu'avec la déclaration Nostra Aetate, promulguée le 28 octobre 1965 durant le Concile Vatican II, et après la reconnaissance de la religion juive que l'accusation de « déicide » devient caduque. Archives du Vatican : lien vers le site : <https://bit.ly/3FhrjZA> (consulté le 12.5.2022).

¹² Pessah est une grande fête juive durant laquelle les Juifs commémorent leur libération de l'esclavage en Égypte (Exode).

¹³ Les évangiles ont été rédigés et retravaillés en grec entre l'an 70 (Matthieu) et l'an 150 (Jean), sur la base de traditions orales et d'un texte de base écrit en hébreu. Le NT n'a obtenu sa forme définitive que plusieurs siècles après les événements (différentes sources). Une version hébraïque n'a jamais été retrouvée, mais son existence aurait été attestée par dix hommes d'Église du début de l'ère chrétienne, écrit Pinchas Lapidé dans son livre *1st das nicht Josephs Sohn?*, Gütersloh 1988, p. 13.

¹⁴ Introduction à l'Épître aux Hébreux, Bible op. cit. p. 1346. Remarque : les Chrétiens considéraient les Israélites, c'est-à-dire les Juifs de l'Ancien Testament, comme le « peuple de Dieu ».

¹⁵ Cité dans : Crossan, J. D., *Wer tötete Jesus? Die Ursprünge des christlichen Antisemitismus in den Evangelien*, Munich 1999, p. 9.

¹⁶ Ibid., p. 189.

¹⁷ Lapidé a identifié 452 passages et citations de l'AT sans lesquels le NT serait « une écriture fragmentaire tronquée qu'aucun homme ne pourrait déchiffrer comme un récit continu ». Lapidé, Pinchas : *Er predigte in ihren Synagogen*, Gütersloh 1991, p. 13. Lapidé a également signalé dans ses ouvrages de nombreuses erreurs d'interprétation et de traduction.

¹⁸ Le crucifix est généralement surmonté de l'inscription I.N.R.I. signifiant : *Iesus Nazarenus Rex Iudaerum*, c'est-à-dire « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs ». Selon le NT, cette inscription avait été fixée sur la croix de Jésus (Jn, 19,19). Les Romains ont ainsi rendu public le motif de la condamnation.

¹⁹ Lapidé, op. cit., p. 50.

²⁰ La dernière guerre des Juifs contre les Romains est connue dans l'histoire sous le nom de révolte de Bar Kokhba. Cette guerre a fait rage de 132 à 135 dans la province de Judée et s'est soldée par la destruction des colonies juives, le massacre systématique de plusieurs millions de Juifs en Judée et dans d'autres parties de l'Empire romain, ainsi que par l'expulsion des Juifs de leur terre ancestrale. La province de Judée fut alors rebaptisée Syrie-Palestine. Selon Juster, seule environ la moitié des Juifs qui avaient vécu dans l'Empire romain avant l'an 66 a survécu à cette longue vague d'affrontements sanglants et de massacres (p. 211).

²¹ Lapidé, op. cit., p. 26.

²² Nostra Aetate, op. cit., voir note 11.

²³ En hébreu, l'Espagne s'appelle Sfarad.

²⁴ Décret de l'Alhambra du 31 mars 1492. Traduction anglaise ici : <http://www.sephardistudies.org/decree.html> (dernière consultation le 10.4.2022)

²⁵ Boshof, Egon, *Europa im 12. Jahrhundert. Auf dem Weg in die Moderne*, Stuttgart 2007, p. 227.

²⁶ Ibid.

²⁷ Felix Singermann (*1888) a travaillé comme rabbin à Berlin jusqu'en 1939. Il a été déporté avec sa famille le 15 août 1942 à Riga où il a été fusillé dans une forêt. Sa thèse de doctorat peut être consultée ici : https://epub.uni-muenchen.de/21699/1/U15_1661.pdf (consultée le 5.4.2022).

²⁸ Singermann, op. cit., p. 9.

²⁹ Ibid., pp. 10 et 37.

³⁰ Ibid., p. 15

³¹ Boshof, op. cit., p. 228.

³² Nirenberg, David, *Anti-Judaismus. Eine andere Geschichte des westlichen Denkens*, Munich 2015, p. 250.

³³ Tarach, Tilman, *Teufliche Allmacht*, Berlin & Freiburg 2022, pp. 93-95.

³⁴ Singermann, op. cit., p. 20.

³⁵ Ibid., p. 45. Par « fl. », on entend probablement des florins.

³⁶ *Luxemburger Wort*, 18/19 octobre 1941, p. 3, in : www.eluxemburgensia.lu

³⁷ Singermann, op. cit., p. 50.

³⁸ Jn, 8, 44, in : Bible, op. cit., p. 1201.

³⁹ Tokarska-Bakir, Joanna, *Present Causes of Past Effects: The Background Beliefs of Kielce Pogrom*, lien : <https://bit.ly/3jTGH-HU> (consulté le 20.4.2022).

⁴⁰ L'œuvre originale peut être consultée ici : <https://www.bavariikon.de/object/BSB-HSS-00000BSB00031466?lang=de> (consultée le 1.4.2022).

⁴¹ Reuth, R. G. (éd.), *Joseph Goebbels Tagebücher, Volume 4 : 1940-1942*, p. 1762.

⁴² Lien en note 40.



Photo: United States Holocaust Memorial Museum

Les victimes juives du massacre qui a eu lieu le 4 juillet 1946 à Kielce, en Pologne, sont enterrées dans une fosse commune.